



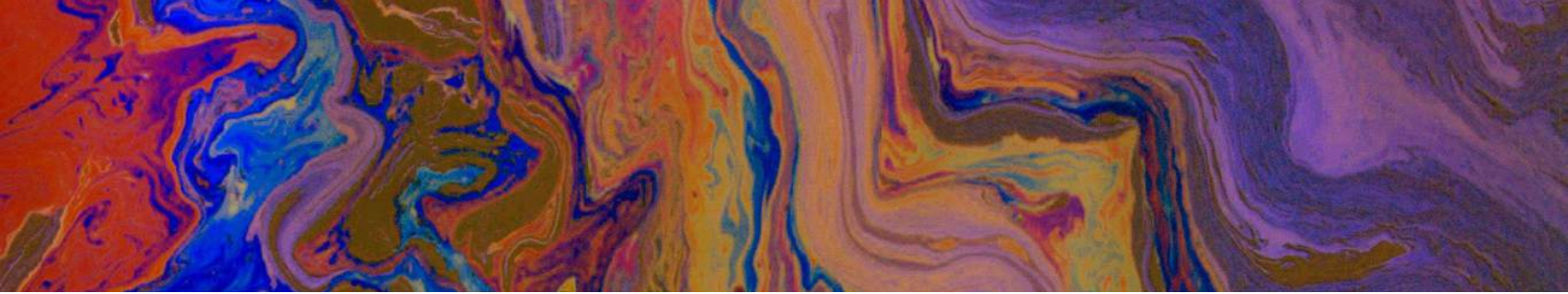
Énergies et consultations de dinosaur : non merci !

Mémoire déposé au gouvernement du Québec dans le cadre de la consultation
publique sur le développement des activités de mise en valeur des hydrocarbures
et de leur transport



**Environnement
Jeunesse**

16 novembre 2015



Description de l'équipe

Ce mémoire a été préparé par :
Catherine Gauthier

Ce mémoire a été révisé par :
Amélie Trottier-Picard

Mots-clés :

Exploitation, exploration, transport, hydrocarbures, pétrole, combustibles fossiles, oléoduc, énergie, cours d'eau, gaz à effet de serre, changements climatiques, réduction de la consommation, décarbonisation, processus de consultation, information, participation publique, éducation, sensibilisation

Présentation d'ENvironnement JEUnesse

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, les outiller à travers ses projets éducatifs et les inciter à agir dans leur milieu. ENJEU est un réseau qui valorise le développement de l'esprit critique et qui donne la parole aux jeunes engagés afin qu'ils fassent connaître leurs préoccupations, leurs positions et leurs solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

Nos objectifs sont les suivants :

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'ils puissent agir en tant qu'agents multiplicateurs dans leur milieu ;
- Informer et former les jeunes et les intervenants sur des enjeux environnementaux ;
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les intervenants dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau ;
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des projets, des animations et du matériel pédagogique, ainsi que des outils de soutien à l'action, pour les jeunes ;
- Assurer le rayonnement d'ENJEU dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse et de l'environnement ;
- Participer à des consultations et des débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'éducation relative à l'environnement ;
- Initier les jeunes à la vie démocratique et à la gouvernance d'une organisation communautaire.

Les activités d'implication citoyenne et projets pédagogiques d'ENJEU touchent divers enjeux, dont la gestion des matières résiduelles, le transport et l'énergie, les changements climatiques, la consommation responsable, l'eau, et l'intégration du développement durable en milieu institutionnel et commercial.

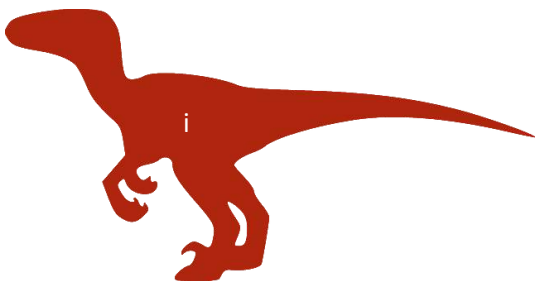
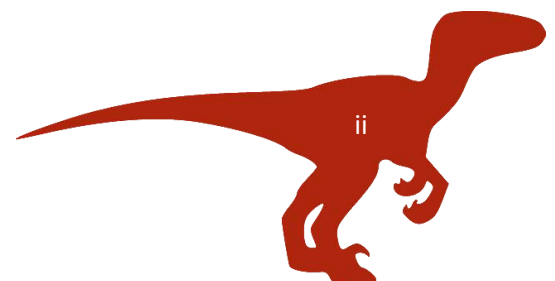




Table des matières

Introduction	1
Énergies et consultations de dinosaure : non merci !	1
1. Un biais évident en faveur de l'exploitation et du transport des hydrocarbures.....	1
2. Un échancier de travail imposé par l'industrie.....	2
3. Des études incomplètes, indisponibles et non révisées par les pairs.....	2
4. Un déni des principes de participation du public.....	3
Conclusion	4
Références	5





Introduction

Le 16 octobre dernier, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, M. Pierre Arcand, et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, annonçaient la tenue de consultations publiques sur les hydrocarbures (MERN, 2015b).

Au cœur de l'action d'ENvironnement JEUnesse (ENJEU), un des objectifs de l'organisme est de participer à des consultations et à des débats publics sur les enjeux environnementaux. Chaque fois qu'il en a l'occasion, ENJEU fait la promotion de la place des jeunes et de l'éducation relative à l'environnement. Pour preuve, l'organisme a participé à près de dix consultations sur les thématiques environnementales pour la seule année 2015 : politique énergétique 2016-2025 du gouvernement du Québec, cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030 et projet d'oléoduc Énergie-Est de TransCanada pour ne citer que ceux-là.

Cette fois, aux côtés de nombreux groupes environnementaux et groupes citoyens, nous choisissons de dénoncer les consultations entreprises par le gouvernement du Québec et le parti pris du gouvernement envers l'exploitation et le transport d'hydrocarbures en sol québécois. En effet, la démarche de consultation publique sur la filière des hydrocarbures et l'évaluation propre à Anticosti sont inacceptables pour plusieurs raisons qui font l'objet de ce mémoire.

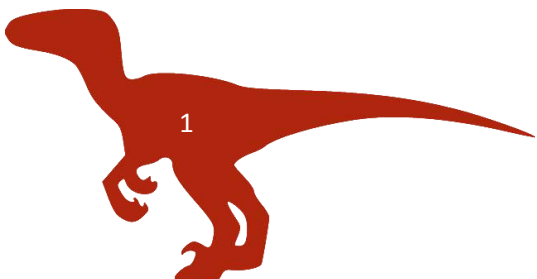
Énergies et consultations de dinosaure : non merci !


Les consultations publiques menées par le gouvernement du Québec sur le développement des hydrocarbures sont inacceptables pour plusieurs raisons que nous résumons en quatre points : (1) un biais évident en faveur de l'exploitation et du transport des hydrocarbures ; (2) un échéancier de travail imposé par l'industrie ; (3) des études incomplètes, indisponibles et non révisées par les pairs ; et (4) un déni des principes de participation du public.

1. Un biais évident en faveur de l'exploitation et du transport des hydrocarbures

Premièrement, les consultations publiques du gouvernement sont biaisées en faveur de l'exploitation et du transport des hydrocarbures. Pour reprendre les mots du gouvernement du Québec, « [a]u cours de cet exercice, les citoyens de partout au Québec auront l'occasion d'exprimer leur opinion, de faire connaître leur expertise ou de formuler des suggestions pour répondre aux principaux enjeux environnementaux, sociaux, économiques et de sécurité liés au développement des hydrocarbures et à leur transport au Québec » (MERN, 2015a).

En effet, l'évaluation environnementale stratégique (ÉES) demande comment exploiter les hydrocarbures plutôt que s'il est opportun ou non pour le Québec de le faire. Au même moment, l'Office de consultation publique de Montréal mène une consultation sur la réduction de la dépendance de Montréal aux énergies fossiles (OCPM, 2015). Non seulement la population souhaite réduire notre dépendance collective aux hydrocarbures, mais la plus grande ville du Québec emboîte le pas. Pour donner une autre illustration de ce biais, nous reprenons les questions principales posées aux





citoyens : « *Quels sont les prochains défis en matière de développement des hydrocarbures qui attendent les Québécois ? Quelles devraient être les nouvelles priorités du Québec pour réussir à réunir les conditions adéquates permettant d'envisager une mise en valeur des hydrocarbures ?* » (MERN, 2015a). À notre avis, il importe de considérer toutes les options, y compris celle du non-développement de la filière des hydrocarbures.

En outre, les consultations portent uniquement sur la production et le transport de pétrole, évacuant la question de la réduction de la consommation d'hydrocarbures. À quelques jours de la conférence de Paris sur les changements climatiques, nous dénonçons le double discours du gouvernement du Québec. D'un côté, il se positionne en leader de la lutte aux changements climatiques en mettant de l'avant son marché du carbone et ses cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre. De l'autre, le Québec propose d'accélérer l'exploitation de combustibles fossiles sur son territoire.

2. Un échéancier de travail imposé par l'industrie

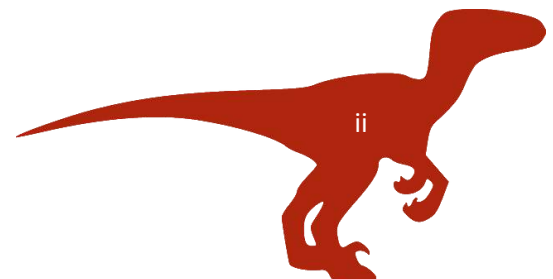
Deuxièmement, l'échéancier de travail imposé par le gouvernement du Québec ne permet pas aux groupes environnementaux et aux groupes citoyens de contribuer substantiellement au processus. Un document de consultation ainsi que 64 études complémentaires ont été rendus accessibles au public à peine deux semaines avant le début des consultations. Cette documentation volumineuse ne peut être analysée ou étudiée en si peu de temps. Qui plus est, rien ne justifie une telle urgence, si ce n'est que l'agenda de l'industrie.

3. Des études incomplètes, indisponibles et non révisées par les pairs

Troisièmement, nous apprenons que plusieurs études essentielles ne seront complétées et disponibles que lorsque les consultations publiques seront terminées. Parmi ces documents, on compte notamment les documents d'analyse de rentabilité économique de l'exploitation pétrolière à Anticosti, ainsi qu'un document qui devait porter sur les risques associés aux pipelines traversant des cours d'eau.

De plus, plusieurs études à caractère scientifique ont été publiées en catastrophe et n'ont, pour la plupart, fait l'objet d'aucune révision par les pairs. Il convient ici de rappeler que l'évaluation par les pairs est un principe fondamental de la recherche scientifique pour confirmer la rigueur de l'analyse, la validité de la méthode utilisée et la clarté des propos tenus. Ainsi, les documents de synthèse sont parfois biaisés, présentent une partie seulement des résultats des études, et contiennent parfois des erreurs ou reproduisent des erreurs des études de base.

Des études incomplètes, indisponibles et non révisées par les pairs induisent le public à l'erreur. Dans ce contexte, nous nous interrogeons à savoir comment le citoyen peut participer de manière éclairée aux consultations publiques.



4. Un déni des principes de participation du public

Quatrièmement, nous dénonçons le déni des principes de participation du public des consultations en cours. Afin de garantir une participation publique effective, il est nécessaire de suivre quelques règles de base, dont l'information du public, la neutralité, l'accessibilité et l'équité du processus, et l'obligation de rendre compte des décisions.

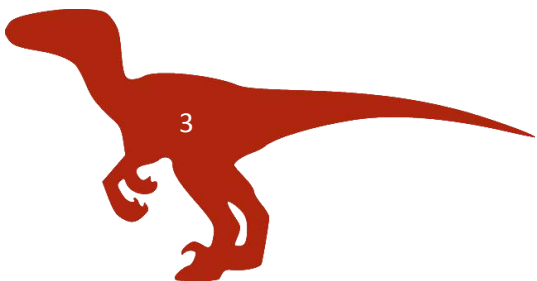
Le partage d'information est à la base d'une participation réussie. Or, comme nous l'avons relevé précédemment, plusieurs documents d'information manquent, sans compter les délais particulièrement serrés. Dans une optique de démocratisation du processus de consultation, « *il est indispensable que le temps alloué à la rédaction favorise la participation des citoyens et des organismes* » (ENJEU, 2009 : 4-5). La séance d'information organisée le 3 novembre dernier devait servir, entre autres, à surmonter le court délai pour la prise en compte des documents de consultations et études par les citoyens et les groupes. Or, la plupart des conférenciers n'a fait qu'énumérer la liste des études ayant été réalisées ou en cours, en plus d'être souvent incapable de répondre aux questions de l'audience.

Au niveau de la neutralité de l'organe menant les consultations, le gouvernement du Québec dans le cas présent, nous avons exprimé des préoccupations partagées par plusieurs groupes environnementaux et citoyens. À nouveau, nous dénonçons le biais du gouvernement qui se positionne d'emblée en faveur de l'exploitation et du transport des hydrocarbures.

Un autre principe primordial est celui de l'accès aux processus de participation publique pour tous, y compris les groupes défavorisés ou sous-représentés tels que la jeunesse. Récemment, ENJEU abordait cette question dans un mémoire déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

« Si les jeunes ont moins l'habitude de s'exprimer sous la forme d'un mémoire, ce n'est pas par manque d'intérêt envers les enjeux [liés aux hydrocarbures]. Au contraire, le processus de consultation des jeunes implique des formes de consultation différentes et adaptées à la clientèle jeunesse. En effet, afin que les jeunes se sentent interpellés dans les processus décisionnels, il importe de repenser la forme des consultations pour mieux les intégrer dans ces processus et les rejoindre là où ils sont. » (ENJEU, 2014 : 4)

L'obligation de rendre compte de ses décisions est un autre facteur qui influence la participation du public. En effet, si un citoyen ou un groupe est assuré que sa participation sera prise en compte dans la prise de décision, les participants seront au rendez-vous. Toutefois, l'inverse est aussi vrai. Dans le cas des consultations publiques sur les hydrocarbures, on peut se questionner sur les visées du processus. Alors que l'ÉES devait au départ informer la politique énergétique, il appert qu'elle sera finalement publiée après cette politique, et sans possibilité pour le public de commenter la version finale.





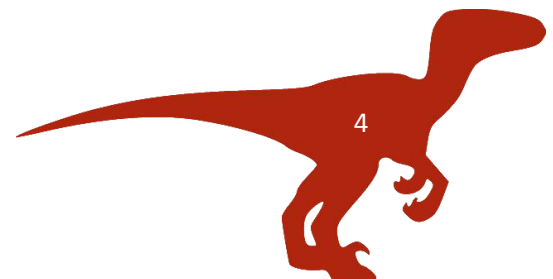
Conclusion

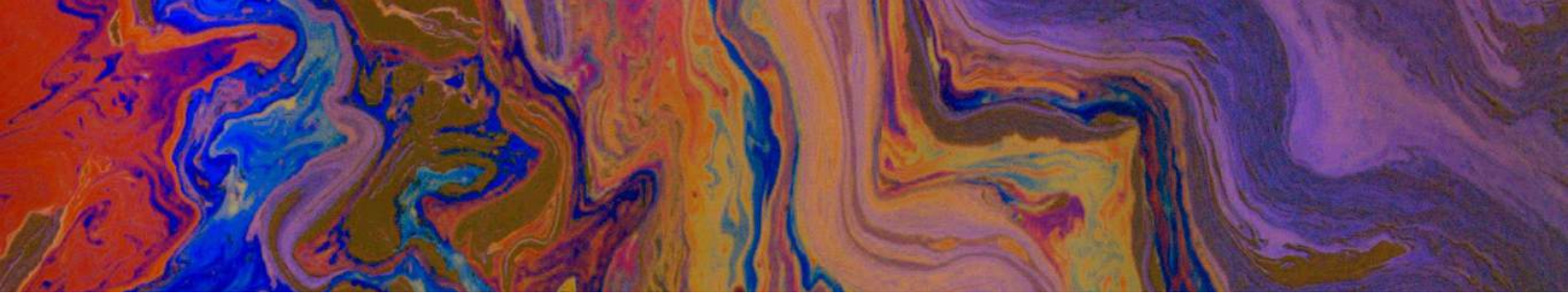
Comme de nombreux groupes environnementaux et groupes citoyens, nous dénonçons les failles et les biais des consultations entreprises par le gouvernement du Québec sur l'exploitation et le transport d'hydrocarbures en sol québécois. Le biais évident en faveur de l'exploitation et du transport des hydrocarbures, l'échéancier de travail imposé, les études incomplètes, indisponibles et non révisées par les pairs, et le déni des principes de participation du public sont inacceptables.

Les récentes ÉES auxquelles nous avons assisté au Québec ne sont pas guidées par les meilleures principes de transparence, de participation du publique et d'indépendance. Il est nécessaire d'avoir un meilleur encadrement et directives pour les ÉES au Québec. Par ailleurs, nous sommes d'avis qu'en aucun cas une ÉES ne devrait se substituer à un BAPE spécifique sur un projet. En d'autres mots, l'ÉES est complémentaire aux travaux du BAPE, et elle ne remplace pas le BAPE.

Enfin, nous reprenons les demandes exprimées dans le Manifeste pour un Élan global et appuyées par plus de 37 000 citoyens :

- « *Nous exigeons la fin des projets d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures en sol québécois.*
- *Nous refusons tout passage de pétrole à des fins d'exportation sur notre territoire, que ce soit par train, oléoduc ou navire-citerne.*
- *Nous exigeons l'adoption par le gouvernement du Québec d'un plan crédible pour réduire notre consommation de pétrole de 50% d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone pour 2050.*
- *Nous exigeons que la Caisse de dépôt et placement du Québec désinvestisse le secteur des combustibles fossiles. Nous demandons aux autres gestionnaires de fonds d'investissement dont les capitaux proviennent de citoyennes et citoyens d'en faire autant. » (Élan global, 2015)*





Références

Élan global. 2015. « Manifeste pour un Élan global ». [En ligne] <http://elanglobal.org/> (page consultée le 10 novembre 2015).

ENvironnement JEUnesse (ENJEU). 2009. *Le Québec et les changements climatiques : Quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020?* Mémoire déposé à la Commission des transports et de l'environnement. [En ligne] http://enjeu.qc.ca/IMG/pdf/02_ENvironnement_JEUnesse_objectif_horizon_2020_vf.pdf (page consultée le 10 novembre 2015).

ENvironnement JEUnesse (ENJEU). 2014. *NON à l'uranium. OUI aux alternatives.* Mémoire déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre de la Consultation sur les enjeux de la filière uranifère au Québec. [En ligne] http://enjeu.qc.ca/IMG/pdf/Memoire_ENJEU_final-2.pdf (page consultée le 10 novembre 2015), 4 pages.

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN). 2015a. « Le développement des hydrocarbures au Québec ». [En ligne] <http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/> (page consultée le 10 novembre 2015).

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN). 2015b. « Plan d'action gouvernemental sur les hydrocarbures - Les citoyennes et citoyens sont invités à s'exprimer sur la question des hydrocarbures ». Communiqué de presse. Québec, 16 octobre 2015. [En ligne] <http://mern.gouv.qc.ca/presse/communiques-detail.jsp?id=11559> (page consultée le 10 novembre 2015).

Office de consultation publique de Montréal. 2015. « Participez à la consultation publique sur la réduction de la dépendance montréalaise aux énergies fossiles ». [En ligne] <http://ocpm.qc.ca/energies-fossiles> (page consultée le 10 novembre 2015).

